

BILAN FINANCIER : ANNÉE 2014

PREPARE PAR : SECRETARIAT DE LA CTOI, MIS A JOUR LE 12 MARS 2015

OBJECTIF

Informer le Comité permanent d'administration et des finances (CPAF) de la situation financière de la Commission pour l'année fiscale 2014 (1^{er} janvier 2014-31 décembre 2014).

ÉTAT DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET AUTONOME EN 2014

1. Le [Tableau 1](#) présente l'état des contributions au 31 décembre 2014, en dollars des États unis (US\$), comme communiqué au Secrétariat de la CTOI par les services d'administration et des finances de la FAO. Le budget de la CTOI est entièrement autonome et financé exclusivement par ses membres et ne reçoit aucune contribution du programme régulier de la FAO.
2. Le total cumulé des arriérés de contributions a augmenté de 1 407 696 US\$ au 31 décembre 2013 à 1 962 795 US\$ au 31 décembre 2014, une augmentation de 555 099 US\$ (40%). En 2013, l'augmentation avait été de 33%. Quinze (15) membres présentent des arriérés de paiements (voir le Règlement financier, article V.3) au 10 mars 2015.
3. Les retards dans le paiement des contributions ne sont pas complètement inattendus, étant donné que les courriers d'appel de contributions ont été envoyés par la FAO fin août 2014, par les canaux diplomatiques habituels, et les administrations de certains membres n'ont pas encore terminé le traitement des paiements. À la date de rédaction de ce bilan, huit membres ont des arriérés de contribution de deux ans ou plus : l'Érythrée, la Guinée, la R.I. d'Iran, le Pakistan, la Sierra Leone, le Soudan, le Vanuatu et le Yémen. Ces dernières années, la R.I. d'Iran a connu des problèmes pour transférer les fonds par les canaux bancaires classiques vers les comptes de la FAO, bien qu'un paiement de 44 599 US\$ (correspondant à la contribution pour 2003) ait été fait en déposant des fonds au bureau du Représentant de la FAO à Téhéran en 2014. Cette solution n'est possible que pour des sommes limitées et reste à la discrétion de la FAO.
4. La CTOI fait face à un risque considérable de réduction de son personnel et de ses activités du fait des contributions impayées. Le cycle de projet de la FAO¹ et les sections du Manuel de la FAO concernant les règles financières gouvernant les processus administratifs et financiers de la CTOI s'applique à la CTOI. Les excédents de dépenses de la CTOI par rapport aux contributions reçues est une préoccupation et une dette majeures pour la FAO. Au 31 décembre 2014, la CTOI présentait un excédent de dépenses d'environ 2 000 000 US\$ par rapport aux contributions reçues des membres (correspondant aux arriérés de contributions). Les charges de personnel de la CTOI (environ 2 000 000 US\$) ont à peine pu être couvertes par les contributions payées. Le reste des dépenses de fonctionnement n'ont pas été couvertes par les contributions reçues en 2014. La FAO a indiqué que les futures augmentation du personnel de la CTOI et des frais de fonctionnement du Secrétariat ne seront possibles que si les fonds correspondants sont effectivement disponibles. En effet, il n'y a actuellement pas assez de liquidités pour les augmentation du personnel et des frais de fonctionnement de la CTOI.

¹ <http://www.fao.org/docrep/016/ap105e/ap105e.pdf>

Tableau 1. État des contributions des membres au budget autonome de la CTOI (en US\$)

Membre	Arriérés de contributions au 31 décembre 2013	Contributions dues pour 2014	Contributions reçues en 2014	Total des arriérés de contributions au 31 décembre 2014
AUSTRALIE	0	147 674	147 674	0
BELIZE	0	37 734	37 734	0
CHINE	0	84 233	84 233	0
COMORES	25 305	24 805	25 264	24 846
ÉRYTHRÉE	149 033	22 512	0	171 545
UNION EUROPÉENNE	0	667 047	667 047	0
FRANCE	0	121 266	0	121 266
GUINÉE	110 682	22 268	0	132 950
INDE	1 784	125 362	127 146	0
INDONÉSIE	0	237 307	237 307	0
IRAN	540 567	138 349	44 599	634 317
JAPON	0	185 793	185 793	-
KENYA	33 457	22 410	40 349	15 518
CORÉE, République de	0	139 302	139 302	0
MADAGASCAR	7 856	26 550	14 151	20 255
MALAISIE	0	63 805	64 805	(1 000)
MALDIVES	0	101 409	101 409	0
MAURICE	0	50 295	50 295	0
MOZAMBIQUE	0	23 484	0	23 484
OMAN	0	144 032	144 032	0
PAKISTAN	185 024	77 692	0	262 716
PHILIPPINES	0	50 223	50 223	0
SEYCHELLES	0	89 756	89 756	0
SIERRA LEONE	40 214	9 739	21 795	28 158
SRI LANKA	0	4 792	4 792	0
SOMALIE	0	100 393	0	100 393
SOUDAN	200 128	37 638	0	237 766
TANZANIE	0	24 308	24 308	0
THAÏLANDE	0	60 899	50 920	9 979
ROYAUME-UNI	0	121 313	121 273	40
VANUATU	61 154	37 715	37 690	61 179
YÉMEN	52 492	66 891	0	119 383
Total		3 066 996	2 511 897	555 099 (2-3)
Total incluant tous les arriérés	1 407 696			1 962 795 (1+4)

DEPENSES POUR L'ANNEE 2014

- Le [Tableau 2](#) présente une comparaison entre les dépenses prévues et engagées. Le [Tableau 3](#) fournit un résumé des dépenses liées à la masse salariale. Au niveau du budget global pour 2014, on note des dépenses inférieures aux projections d'environ 131 000 US\$ (-4%) pour les raisons suivantes : le chargé des pêches (P3) a pris ses fonctions fin juin 2014 ; des économies concernant l'amélioration du recouvrement des dépenses (ICRU) ; dépenses de fonctionnement. Les économies relatives à l'ICRU (environ 67 000 US\$) ont été utilisées pour le fonds de participation aux réunions (FPR), conformément à la Circulaire 2014-85.
- Les dépenses sont suivies avec soin, du fait de l'écart entre les contributions et le budget adopté. Par conséquent, les dépenses de fonctionnement ont également enregistré des économies d'environ 32 000 US\$.

Une approche des dépenses basées sur les contributions alignera les dépenses avec les contributions, dans l'avenir, et on continuera à rechercher des économies.

Tableau 2. Comparaison entre les dépenses prévues et engagées pour 2014 (en US\$)

Ligne budgétaire		Prévu	Engagé	Variation	Variation relative
Dépenses administratives					
	Salaires cadres	1 096 349	1 065 424	-30 925	-3%
	Salaires personnel administratif	59 269	65 481	6 211	10%
	Sous-total salaires	1 155 618	1 130 905	-24 714	-2%
	Contributions de l'employeur aux fonds de pension et aux assurances santé	309 403	303 874	-5 530	-2%
	Contributions de l'employeur au fonds de la FAO pour les indemnités du personnel	546 951	545 955	-996	0%
	ICRU	124 036	57 047	-66 989	-54%
	Total dépenses administratives	2 136 009	2 037 781	-98 228	-5%
Dépenses de fonctionnement					
	Appui au renforcement des capacités	111 000	51 745	-59 255	-53%
	Consultants	102 000	87 852	-14 148	-14%
	Missions	181 471	187 388	5 917	3%
	Réunions	46 235	49 476	3 241	7%
	Interprétation	101 000	114 175	13 175	13%
	Traduction	101 783	109 184	7 401	7%
	Équipement	15 775	13 364	-2 411	-15%
	Fonctionnement	61 500	39 467	-22 033	-36%
	Impression	31 385	14 502	-16 883	-54%
	Imprévus/Divers	6 000	614	-5 386	-90%
	FPR	60 000	118 517	58 517	98%
	Total dépenses de fonctionnement	818 149	786 283	-31 866	-4%
	SOUS TOTAL	2 954 158	2 824 064	-130 094	-4%
	Contribution additionnelle des Seychelles	-20 100	-22 286	-2 186	11%
	TOTAL	2 934 058	2 801 778	-132 280	-5%
	Frais de gestion FAO	132 937	133 924	987	1%
	TOTAL GÉNÉRAL	3 066 995	2 935 701	-131 293	-4%

Notes explicatives sur les dépenses en 2014

Salaires –cadres (1.1)

7. Les salaires des cadres furent conformes aux montants budgétisés, avec une économie d'environ 31 000 US\$ (-3%) du fait du recrutement tardif du Chargé des pêches (P3) en 2014.

Salaires –services généraux (1.2)

8. Les salaires des personnels des services généraux furent supérieurs au montant prévu, du fait d'une augmentation de 29% du salaire de base suite à une enquête salariale qui eut lieu en août 2014. Le dépassement sur cette ligne budgétaire est d'environ 6 000 US\$ (+10%). Les heures supplémentaires sont comprises dans la rémunération du personnel des services généraux et compensent le travail effectué en dehors des heures de bureau lors des réunions et des périodes de préparation des rapports.

Contributions de l'employeur (1.3 et 1.4)

9. Les contributions de l'employeur au fonds de pension et à la couverture santé furent inférieures au montant prévu (-2%), avec des cotisations santé et retraites plus faibles que prévues. Ces contributions aux indemnités sont déterminées par la FAO pour chaque projet (y compris la CTOI), au prorata des coûts réels de couverture de ces indemnités pour l'ensemble de la FAO.

Renforcement des capacités (2.1)

10. La ligne budgétaire relative au développement des capacités affiche des dépenses inférieures à celles prévues (-53%). Le Secrétariat a en effet pu utiliser des d'importantes ressources extrabudgétaires pour couvrir une la majorité des dépenses prévues, permettant ainsi de réaliser des économies. Cela vient également de l'arrivée tardive du Chargé des pêches et, par conséquent, des retards dans la mises en œuvre des activités de renforcement des capacités relatives au Mécanisme régional d'observateurs. Cela sera repris en 2015.

Consultants (2.2)

11. Les dépenses relatives aux consultants sont composées de diverses dépenses correspondant à l'assistance fournie par des experts scientifiques externes et à d'autres consultations. Les économies réalisées sur cette ligne ont représenté environ 14 000 US\$ (-14%).

Déplacements professionnels (2.3)

12. Les frais de déplacements professionnels couvrent les voyages du personnel, principalement pour participer aux réunions de la Commission et d'autres organisations. L'Appendice I détaille les voyages réalisés en 2014 dans le cadre des activités de la Commission. Le Secrétariat a enregistré un léger dépassement sur cette ligne budgétaire, d'environ 6 000 US\$ (+3%).

Réunions (2.4)

13. Les frais de réunions (environ 49 000 US\$) furent légèrement supérieurs à la somme prévue du fait de l'augmentation des coûts d'organisation de la réunion du Comité scientifique aux Seychelles en décembre 2014 (+7%). Les dépenses dans cette ligne comprennent la location des salles, des connexions Internet, du système audio et d'interprétation (le cas échéant) et autres frais divers comme ceux de transport et de traiteur pour les pauses-café.

Interprétation (2.5)

14. Les frais d'interprétation couvrent la rémunération des 6 interprètes (environ 76 000 US\$) et leurs déplacements (environ 38 000 US\$), pour les sessions de la Commission et du Comité scientifique. Le budget de cette ligne a été dépassé de 13 000 US\$ (+13%) du fait de l'augmentation des coûts des interprètes affiliés à la FAO.

Traduction (2.6)

15. Le Secrétariat de la CTOI fait face à des frais de traduction en augmentation et a enregistré un dépassement d'environ 7 000 US\$ (+7%).

Équipement (2.7)

16. La ligne « équipements » a enregistré des économies d'environ 2 000 US\$ (-15%).

Frais généraux de fonctionnement (2.8)

17. Les coûts de fonctionnement généraux du Secrétariat couvrent une série de dépenses relatives au fonctionnement quotidien des bureaux du Secrétariat. Le [Tableau 4](#) présente le détail de ces coûts pour 2014. La différence entre les prévisions (61 500 US\$) et les dépenses réelles (39 000 US\$) représente -39%.

Impression (2.9)

18. Les dépenses d'impression furent inférieures aux prévisions (d'environ 17 000 US\$, -54%) suite aux efforts déployés pour trouver des sources de financement extrabudgétaires pour l'impression des cartes d'identification des espèces. Le Secrétariat de la CTOI s'est également appuyé sur la communauté scientifique de la CTOI pour la traduction des cartes d'identification des espèces, réalisant ainsi de nouvelles économies.

Imprévus (2.10)

19. Comme requis par les dispositions du Règlement financier, une ligne budgétaire « imprévus » sert aux dépenses diverses auxquelles est confronté le Secrétariat et qui ne rentrent pas dans l'une des autres lignes budgétaires du fonctionnement général. Des économies ont été réalisées sur ce poste (environ 5 000 US\$ ou -90%).

Fonds de participation aux réunions (FPR) (2.11)

20. Le budget approuvé pour le FPR en 2014 était de 60 000 US\$. En plus de ce montant, les membres ont décidé durant S18 d'allouer les futures réductions de l'amélioration du recouvrement des dépenses (ICRU) au budget du FPR. La FAO a annoncé une réduction des coûts de l'ICRU en 2014 et 66 989 US\$ ont été ajoutés au budget du FPR (soit un budget total de 126 989 US\$ pour des dépenses en 2014 de 118 517 US\$). Ainsi, les dépenses

(+98%) de sont présentées que par rapport au budget originalement adopté (60 000 US\$). Les réunions et la participation concernées par le FPR sont présentées dans l'Appendice II.

Contribution additionnelle des Seychelles (3)

21. La contribution additionnelle du gouvernement des Seychelles correspond à l'Accord de siège révisé entre la FAO et le gouvernement de la République des Seychelles. La contribution actuelle des Seychelles à ce titre est destinée à compenser certains coûts liés au fonctionnement du Secrétariat aux Seychelles, y compris les coûts relatifs au poste de Responsable informatique. Les contributions prévues étaient de 20 100 US\$ et le montant payé fut de 22 286 US\$.

Frais de gestion de la FAO (4)

22. Les frais de gestion de la FAO en 2014 ont représenté 133 924 US\$, soit une augmentation de 1%.

Tableau 3. Détail des dépenses de personnel en 2014 (en US\$)

	Services généraux	Cadres
Salaires de base	63 918	702 013
Cotisations santé de base	36 330	38 672
Contribution aux indemnités de base	33 367	512 588
Cotisations retraite	12 106	216 765
Ajustements de poste		363 411
Heures supplémentaires	1 564	
ICRU	4 491	52 556
Total	151 775	1 886 006
		2 037 781

Tableau 4. Détail des dépenses de fonctionnement général en 2014 (en US\$)

Dépenses	Coûts
Téléphone	8 182
Internet	9 798
Affranchissement	834
Fournitures de bureau	7 051
Mobilier de bureau et entretien	4 357
Nettoyage	3 546
Sécurité du bureau	1 569
Maintenance des véhicules	4 131
Total	39 467

Bilan financier

23. Le Secrétariat a lancé un processus de suivi du budget et des dépenses, dans le cadre de la structure de projet définie par la FAO, sur une base annuelle. Un « chapeau » CTOI a été créé pour les divers projets et activités qui relèvent de la structure du Secrétariat. Les nouveaux accords, projets et recommandations financés de manière spécifique et unique apparaissent maintenant comme des projets indépendants avec des budgets propres. Le projet FPR a également été créé avec des frais de gestion de projet de 0%. C'est un projet à donneurs multiples que tout membre peut rejoindre et abonder. Le principal objectif de ces actions est de donner une image claire des budgets et dépenses individuels et de permettre le suivi des ressources sous la responsabilité du Secrétariat.
24. Comme on peut le voir dans le Tableau 2, un total de 2 935 701 US\$ ont été dépensés pour un budget de 3 066 995 US\$ en 2014 (-4%). Il est important de noter que, jusqu'à ce que toutes les contributions 2014 aient été reçues (environ 700 000 US\$ d'arriérés), cela ne représente techniquement pas une économie du fait du total des arriérés de contributions de tous les pays membres. En tenant compte de l'ensemble des arriérés historiques (y compris 2014), cela représente environ 2 000 000 US\$ d'arriérés au 31 décembre 2014.

25. Le Secrétariat de la CTOI essaiera de recouvrer les contributions impayées et, dans le même temps, travaillera à mettre en œuvre des dépenses basées sur les contributions au sein du Secrétariat. Il existe un risque significatif et immédiat que la FAO bloque les dépenses du projet CTOI jusqu'à ce que les contributions correspondent aux engagements.

FONDS EXTRABUDGETAIRES

26. Le Secrétariat a également conduit des activités spécifiques en utilisant des fonds extrabudgétaires fournis par les membres. La situation financière de ces fonds en 2014 est résumée dans le Tableau 5. Les financements reçus comprennent ceux de l'Australie pour aider les États côtiers en développement à participer aux réunions et ateliers par le biais du FPR ; un financement conjoint par BOBLME des activités relatives à la science, à l'évaluation des stocks, aux données et à l'application dans la zone de compétence de BOBLME et un financement spécial pour les guides d'identification ; un accord de financement de l'Union européenne (DG affaires maritimes et pêche) sur le renforcement des capacités et l'aide technique aux pays en développement ; un financement direct de ZADJN pour le développement de la CLAV, la mise en œuvre des missions de soutien à l'application, des déplacements des personnels de la CTOI et des États côtiers aux réunions ; un cofinancement d'activités conjointes par l'*Overseas Fisheries Cooperation Foundation* (OFCF) du Japon, la Commission de l'océan Indien (COI-SmartFish), l'*International Seafood Sustainability Foundation* (ISSF), le Fonds mondial pour la nature (WWF) et de l'*International Pole and Line Foundation* (IPLNF).
27. Le Fonds de participation aux réunions de la CTOI (FPR) a été créé au cours de la 14^e session de la CTOI en 2010, par le biais de l'adoption de la résolution 10/05. Le budget approuvé pour le FPR en 2014 était de 60 000 US\$. Une économie d'environ 67 000 US\$ a été réalisée dans le cadre de l'ICRU en 2014 et, au titre de la décision prise lors de S18 au Sri Lanka, ces économies ont été versées au FPR, résultant en un budget total de 127 000 US\$ en 2014.
28. Au total, 47 participants 17 pays furent aidés (billets d'avion et hébergement) par le FPR en 2014, pour un total de 118 517 US\$. Tous les voyages furent organisés par le Secrétariat et les *per diem* de la FAO furent appliqués. Un taux de *per diem* réduit fut appliqué pour les réunions pour lesquelles les frais d'hôtel furent directement payés par le Secrétariat. En sus du budget régulier de la CTOI, des ressources extrabudgétaires de l'Australie et des projets ZADJN, BOBLME et COI-SmartFish ont permis d'aider les États côtiers en développement à participer aux diverses réunions en 2014.

Tableau 6. Bilan des activités financées par des fonds extrabudgétaires en 2014 (en US\$)

Domaine	Organisation	Description	Montant en US\$
Données, application	OFCF	Activités du projet	70 000
	OFCF	expert OFCF	150 000
SOUS-TOTAL			220 000
Données, application	COI-SmartFish	Mission – Madagascar, Comores & Tanzanie	3 500
	COI-SmartFish	Voyage –GTCDS10	6 000
SOUS-TOTAL			173 625
Données, science, application	BOBLME	Production et impression des cartes d'identification (requins et tortues)	14 000
	BOBLME	Atelier sur la collecte et la déclaration des données (Maurice)	33 000
	BOBLME	Développement des systèmes statistiques d'Indonésie	25 000
Évaluation des stocks	BOBLME	Atelier sur le lien entre les processus scientifiques et de gestion	15 000
	BOBLME	GTTN04 et SMWS01 (Thaïlande)	25 000
	BOBLME	Renforcement des capacités (Thaïlande, Inde, Malaisie)	35 000
SOUS-TOTAL			247 000
Données,	ZADJN	Développement de la CLAV (consultant, voyage, contrats)	189 000

science, application, évaluation des stocks	ZADJN	MSA –Inde	10 000
	ZADJN	Supports de promotion de l'application	4 500
	ZADJN	Voyages personnel et FPR à GTPP13, GTEPA11 et GTM06	31 000
SOUS-TOTAL			244 500
Données, science, application, évaluation des stocks	ISSF	GTTT17, Expert PUE, ESG E.A.U	20 000
	WWF	ESG Sri Lanka	3 000
	IPLNF	ESG Indonésie	3 000
	Australie	Formation à l'évaluation des stocks (Afrique du sud)	74 000
	Australie	Réunion des États côtiers et FPR	37 000
	UE	Formation à l'évaluation des stocks (Afrique du sud)	100 000
	UE	Renforcement des capacités	58 000
SOUS-TOTAL			295 000
TOTAL GÉNÉRAL			1 016 000

ACTIONS SUGGEREES AU COMITE PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

Le CPAF **PRENDRA CONNAISSANCE** le document IOTC–2015–SCAF12–03 qui inclut le Bilan financier et des documents y relatifs pour la période fiscale du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

APPENDICES

Appendice I : Calendrier détaillé des voyages en 2014

Appendice II : Participation dans le cadre du FPR en 2014

APPENDICE I
CALENDRIER DETAILLE DES VOYAGES DU PERSONNEL EN 2014

Réunion/événement	Date et lieu	Voyage (Nb de participants du Secrétariat)
Mission d'appui aux données : Ministère de la pêche de Malaisie dans le cadre du projet CTOI-OFCF	19-25 janvier, Malaisie	1
Mission d'appui aux données : Faciliter les activités de collecte des données au Sri Lanka (organisé par BOBLME et la CTOI)	21-25 janvier, Colombo, Sri Lanka	1
Évaluation des risques et réunion MTC COI-Smartfish	29 janvier au 5 février, Port Louis, Maurice	1
Atelier régional pour appuyer la mise en œuvre des résolutions de la CTOI	10-14 février, Kuala Lumpur, Malaisie	3
Missions d'assistance au Sri Lanka (logistique pour S18) et en Inde (Ministère de la pêche)	11 – 23 février	1
Mission de soutien à l'application, Sri Lanka	4-7 mars	1
Comité de pilotage ZADJN et réunion ISSF sur la capacité de pêche	2-15 mars, Rome, Italie et Barcelone, Espagne	1
Atelier régional d'appui à l'application des exigences de la CTOI pour la collecte et la déclaration des données halieutiques à la CTOI	18-20 mars, Port Louis, Maurice	3
1 ^{er} atelier sur la force probante	24–28 mars, Mombasa, Kenya	1
3 ^e atelier sur l'évaluation de la stratégie de gestion	25–28 mars, Ispra, Italie	1
Atelier de validation PSM	1-4 avril	1
Atelier ZADJB–États côtiers de l'océan Indien sur la gestion thonière (22-24 avril) et Réunion de coordination thonière des États côtiers de l'océan Indien (25 avril)	20-26 avril, Colombo, Sri Lanka	1
3 ^e atelier FEM	6-11 mai, Johannesburg, Afrique du sud	1
1 ^{er} Atelier sur le programme annuel sur les requins dans l'océan Indien (IO-ShYP01)	14–16 mai, Olhão, Portugal	1
3 ^e Forum indonésien sur le business thonier et Conférence Infofish de Bangkok	17- 22 mai 2014	1
CdA11, CPAF11, S18 & ESG01	26 mai au 5 juin, Colombo, Sri Lanka	7
PSM & MSA (Afrique du sud) et suivi PSM & MSA (Mozambique)	17-20 juin & 23-27 juin, Afrique du sud & 30 juin au 4 juillet Mozambique (1)	2
4 ^e Groupe de travail sur les thons néritiques (GTTN04) & 1 ^{er} Atelier sur le lien entre les processus scientifiques et de gestion de la CTOI	25 juin au 2 juillet, Phuket, Thaïlande	3
Projet-pilote de collecte des données DGCF/BOBLME	14-20 juillet, Indonésie	1
5 ^e Groupe de travail sur les thons tempérés (GTTTm05)	28-31 juillet, Busan, Rép. de Corée	2
PSM & MSA Thaïlande	18-22 août (2) & 25- 29 août (1)	2
Mission de soutien à l'application	8-10 septembre, Seychelles & Somalie	2
2 ^e Atelier sur le lien entre les processus scientifiques et de gestion de la CTOI	15-22 septembre, Le	3

(SMWS01) & 2 ^e Atelier science/évaluation des stocks (SAWS02)	Cap, Afrique du sud	2
MSA Malaisie	16-19 septembre (2) & 22-26 septembre (1) Malaisie	1
Réunion iMarine	27 septembre au 1 ^{er} octobre, Bruxelles, Belgique	
12 ^e Groupe de travail sur les poissons porte-épées (GTPP12) & 10 ^e Groupe de travail sur les écosystèmes et les prises accessoires (GTEPA10)	21-31 octobre, Yokohama, Japon	3
3 ^e réunion du groupe de travail de la SWIOFC sur la collaboration et la coopération dans les pêcheries thonières et Comité de pilotage du <i>SWIO Global Partnership for Oceans DFG Grant</i>	9-14 novembre, Maputo, Mozambique	1
16 ^e Groupe de travail sur les thons tropicaux (GTTT16)	15-19 novembre, Bali, Indonésie	3
Conférence thonière de Bali	19-21 novembre, Bali, Indonésie	1
Mission de soutien à l'application	18-21 novembre, Inde	2
Suivi MSA & PSM	10-12 décembre, Tanzanie	1
Mission de consultation au Sri Lanka sur le « carton rouge » de l'UE	2-8 décembre, Colombo, Sri Lanka	1

APPENDICE II

FONDS DE PARTICIPATION AUX REUNIONS : 2014

Réunion de la CTOI	Date et lieu	Nombre de participants	Participants FPR
Réunion de la Commission (CdA11, CPAF11 et S18)	2 Colombo, Sri Lanka (26 mai–5 juin 2014)	200 ²	16
Thons néritiques	29 juin–2 juillet 2014 Phuket, Thaïlande	37	13
Thons tempérés	28–31 juillet 2014 Busan, Rép. de Corée	27	3
Porte-épées	21–25 octobre 2014 Yokohama, Japon	21	4
Écosystèmes et prises accessoires	27–31 octobre 2014 Yokohama, Japon	37	5
Thons tropicaux	15–19 novembre 2014 Bali, Indonésie	53	6
Collecte des données et statistiques	2–4 décembre 2014 Seychelles	30	1
Méthodes	5–6 décembre 2014 Seychelles	28	3
Comité scientifique	8–12 décembre 2014 Seychelles	62	15

² Total for all meetings